

**Ecole et Collège Saint-Martin**  
**La Placelière**  
**44 690 CHÂTEAU-THÉBAUD**

---

La Placelière, le 25 septembre 2013

Chers amis et bienfaiteurs,

Par la grâce de Dieu le collège Saint-Martin a ouvert ses portes le dimanche 15 septembre. Les élèves, avec leurs parents et leurs frères et sœurs, ont découvert le cadre magnifique de La Placelière, cadre qui est désormais leur environnement quotidien, depuis leur classe et leur chambre jusqu'au parc, et au grand canal qui clôt la propriété.

Notre reconnaissance pour cette fondation va tout d'abord aux supérieurs de la Fraternité Saint Pie X qui l'ont décidée et en ont pris les moyens ; à Monsieur l'abbé Patrick de La Rocque qui a préparé ce projet magnifique pendant toutes les années de son ministère à Nantes. Nous devons aussi nos remerciements aux autorités civiles qui ont validé l'ouverture le 12 septembre, à la préfecture de Nantes et à la mairie de Château-Thébaud. Sous ce double mandat religieux et civil, au nom du Seigneur Jésus à qui tout pouvoir a été donné au Ciel et sur la terre, nous voilà envoyés en mission, et c'est très légitimement que notre collège porte dans le Pays nantais l'espérance de l'Eglise et de la France, pour la belle part qui lui en revient.

Je tiens à remercier très chaleureusement tous les membres des institutions et des entreprises qui se sont dévoués avec professionnalisme et très souvent avec une grande générosité tout au long de la préparation de cette première rentrée.

Je remercie aussi mes huit amis collaborateurs et professeurs qui ont répondu à l'appel et qui se donnent déjà à la tâche avec un enthousiasme qui m'encourage et me touche profondément. Plusieurs ont pour eux l'expérience de toute une vie et ils retournent à l'ouvrage avec la même ardeur que la première fois, tant que la santé et l'âge le leur permettent. Quelle leçon de vie pour nos garçons, que je me réjouis de confier à de tels maîtres ! Enfin, merci à vous tous chers parents, amis et bienfaiteurs : en plus de toutes vos charges familiales et professionnelles, vous nous soutenez, vous pariez avec nous pour les enfants sans mesurer la dépense, le temps passé, la prière.

Pari gagnant et généreusement récompensé dans le Ciel, si nous sommes fidèles à cette première grâce reçue, cet amour de Dieu qui vous a donné à vous, pères et mères de famille désireux d'éduquer vos enfants dans la lumière de la foi, cette belle maison de La Placelière, située aux confins de la Vendée, de la Bretagne et de l'Anjou.

Les travaux qui ont été réalisés au printemps et pendant l'été grâce à votre aide se poursuivent, et nous devons faire face à de grosses dépenses de mise aux normes de nos locaux, notamment dans le domaine de la défense incendie. Si l'autorisation nous a été donnée d'ouvrir, il nous reste quelques prescriptions à lever sous peu de jours ; et vous imaginez ce que le lancement d'une telle entreprise peut nécessiter de fournitures diverses, depuis le papier et les livres jusqu'aux meubles et aux machines de toutes sortes. Nous sommes à la manœuvre avec le cher Frère Louis-Joseph et les enfants qui nous aident beaucoup dans tous les services, notamment de la table et des abords immédiats de l'école, mais nous ne pouvons subvenir à tout ! Nous recrutons aujourd'hui encore toutes les bonnes volontés pour l'entretien de l'école, comme pour les travaux d'aménagement et d'extension qui viennent, mais de cela je vous reparlerai. Sachez d'ores et déjà que tous les dons que vous adresserez à l'AEP Saint-Martin ou à l'Association Louis Martin, ces deux entités qui ont la charge de notre collège, sont déductibles d'impôts et que nous pouvons vous adresser un reçu fiscal si vous nous en faites simplement la demande.

Nous vous gardons avec nos élèves dans notre prière, notamment pendant la messe que les élèves pensionnaires suivent le matin, et pendant le chapelet. Et le 30 septembre s'achèvera une neuvaine de messes célébrée à vos intentions et à celle de vos défunts.

Que Dieu vous bénisse, vous et vos chères familles !

abbé Bruno LAJOINIE

